



**Cabinet ANFEC**

**EMMAÛS SYNERGIE  
ASSOCIATION**

**Siège social :  
44bis Avenue LECOMTE  
94350 VILLIERS SUR MARNE**

**RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

5 bis, rue Adrien Mentienne - 94350 VILLIERS SUR MARNE

Tél. : 01.49.41.24.24 - Fax : 01.49.41.24.29 - E-mail : [fandrieu@anfec.fr](mailto:fandrieu@anfec.fr)

Sarl au capital de 5 000 € - Siret 479 760 118 00014 - TVA FR 89 479 760 118 - APE 6920 Z

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mai 2009, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **EMMAÛS SYNERGIE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Direction. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

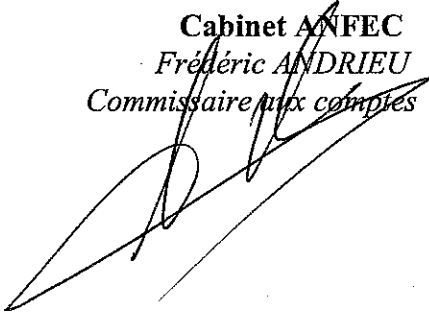
## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les documents destinés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels n'appellent de ma part aucune observation.

Fait à Villiers sur Marne, le 11 mai 2011

**Cabinet ANFEC**  
*Frédéric ANDRIEU*  
*Commissaire aux comptes*



## BILAN EMMAUS AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF	EXERCICE 2010			EXERCICE
	BRUT	AMORT. & PROVIS (à déduire)	NET	2009 NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	330.00	330.00		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage ind	9 034.17	7 599.98	1 434.19	3 336.12
Autres	120 226.52	69 901.63	50 324.89	49 358.70
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 693.86		2 693.86	1 578.26
<b>TOTAL I</b>	<b>132 284.55</b>	<b>77 831.61</b>	<b>54 482.94</b>	<b>54 273.08</b>
Comptes de liaison investissements				
Comptes de liaison exploitation				
Comptes de liaison trésorerie				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en cours :</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres	19 886.71		19 886.71	17 326.06
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Disponibilités	261 890.18		261 890.18	238 607.04
Charges constatées d'avance (3)	610.64		610.64	720.47
<b>TOTAL III</b>	<b>282 387.53</b>		<b>282 387.53</b>	<b>256 653.57</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>414 672.08</b>	<b>77 831.61</b>	<b>336 840.47</b>	<b>310 926.65</b>
(1) Droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				
(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part.				

## BILAN EMMAUS AU 31 DECEMBRE 2010

PASSIF	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatif sans droit de reprise	21 349.84	21 274.84
Fonds associatif avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement		
Ecarts de réévaluation (à détailler)		
Réserves :		
Réserves affectées à l'investissement	4 294.88	4 294.88
Réserve de compensation	12 869.78	
Réserves de trésorerie	70 949.80	70 949.80
Autres	1 508.76	1 508.76
Affectation au "projet associatif" (Affectation des exercices précédents)		
Report à nouveau (a)	57 936.46	88 603.19
Résultat comptable de l'exercice (b)	68 039.82	10 702.05
Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'Association		
Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Subventions d'investissement (renouvelables)		
Provisions règlementées		
Provision pour réserve de trésorerie		
Réserves des plus-values nettes d'actif	14 658.34	14 658.34
<b>TOTAL I.</b>	<b>251.607.68</b>	<b>211.991.86</b>
Comptes de liaison investissements		
Comptes de liaison exploitation		
Comptes de liaison trésorerie		
<b>TOTAL II.</b>		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III.</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	7 425.92	13 427.98
Dettes fiscales et sociales	77 806.87	85 506.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV.</b>	<b>85.232.79</b>	<b>98.934.79</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>336.840.47</b>	<b>310.926.65</b>
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	85 232.79	98 934.79
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées (b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'une perte (c) Dettes sur achats ou prestations de services (d) A l'exception, pour application de (1) des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**ANNEXE AU BILAN**

**EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010**

TOTAL DU BILAN	336 840.47 euros
TOTAL DES PRODUITS	681 806.86 euros
RESULTAT COMPTABLE : EXCEDENT	68 039.82 euros
DEPENSES NON OPPOSABLES TIERS FINANCEUR	-1 012.00 euros
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	67 027.82 euros

L'exercice couvre la période du 01/01/2010 au 31/12/2010 et, a une durée de 12 mois.

Cette annexe, composée des notes et tableaux indiqués dans le sommaire ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

#### SOMMAIRE DE L'ANNEXE

#### I - PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

PAGES 3-4

- . Règles et méthodes comptables
- . Calcul des amortissements et des provisions
- . Changements de méthode

#### II - NOTES SUR LE BILAN

PAGES 5-8

- . Mouvements ayant affectés les postes de l'actif et du passif
- . Amortissements
- . Mouvements des provisions
- . Produits à recevoir et charges à payer
- . Charges et produits constatés d'avance

#### III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

PAGE 9

#### IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

PAGE 9

## I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- . indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### a) Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue.

. logiciels	1 an
. agencements - aménagements	10 ans
. matériel bureau et informatique	3 ou 5 ans
. mobilier bureau	5 ans

#### b) Les participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

NEANT

#### c) Les stocks

NEANT



*d) Les créances*

Montant : 19886.71

*e) La prime de remboursement des obligations  
SANS OBJET*

*f) Les provisions réglementées*

*Cf tableau des provisions*

*g) Les opérations en devises  
SANS OBJET*

*h) Les opérations à long terme  
SANS OBJET*

*i) Les dépôts et cautionnements*

Dépôt loyer 2 693.86

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Provisions pour congés à payer

La provision pour congés à payer pour un montant de 42 189 €, se ventile de la manière suivante :

	428000	438600	448600	Total
PREVENTION	18 397	8 867	1 840	29 103
AEMO	8 272	3 987	827	13 086
	26 668	12 854	2 667	42 189

**II - NOTES SUR LE BILAN****MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF ET DU PASSIF****A - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Nature	Montant au 31/12/2009	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2010
		Acquisitions	Diminutions	
205000 - Concession brevets licences	330.00			330.00
215400 - Matériel outillage prév	9 034.17			9 034.17
218101 - AAI AEMO	319.25			319.25
218102 - AAI - Divers AEMO	2 332.47			2 332.47
218200 - Matériel de transport PREV	94 251.60	16 256.50	54 059.00	56 449.10
218210 - Matériel de transport AEMO	14 623.00			14 623.00
218300 - Matériel de bureau prev	24 173.93			24 173.93
218301 - Matériel de bureau	4 739.94	549.00		5 288.94
218400 - Mobilier	5 917.80			5 917.80
218401 - Mobilier AEMO				
218800 - Autres immobilisations	11 122.03			11 122.03
<b>TOTAUX</b>	<b>166 844.19</b>	<b>16 805.50</b>	<b>54 059.00</b>	<b>129 590.69</b>

0.00

## B - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Nature	Montant au 31/12/2009	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2010
		Acquisitions	Diminutions	
205000 - Concession brevets licences	330.00			330.00
215400 - Matériel outillage prév	5 698.05	1 901.93		7 599.98
218101 - AAI AEMO	252.86	31.93		284.79
218102 - AAI - Divers AEMO	2 332.47			2 332.47
218200 - Matériel de transport	52 416.80	11 486.47	53 609.56	10 293.71
218250 - Matériel de transport	13 300.92	1 322.08		14 623.00
218300 - Matériel de bureau prév	21 822.25	1 941.06		23 763.31
218301 - Matériel de bureau	4 739.94	60.67		4 800.61
218400 - Mobilier	2 134.05	547.66		2 681.71
218401 - Mobilier AEMO				
218800 - Autres immobilisations	11 122.03			11 122.03
<b>TOTAUX</b>	<b>114 149.37</b>	<b>17 291.80</b>	<b>53 609.56</b>	<b>77 831.61</b>

## B - TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant au 31/12/2008	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2010
		Augmentations	Diminutions	
141000 - Réserve de trésorerie				
148600 - Diff réel. Élément actif	14 658.34			14 658.34
158800 - Provision pour charges				
<b>TOTAUX</b>	<b>14 658.34</b>			<b>14 658.34</b>

Conformément à l'instruction N°DGAS/SD5B/2008/319 du 17 Août 2008, et l'avis du CNC N°2008-05 du 4 mai 2008 relatif à certains mécanismes comptables applicable aux établissements médico-sociaux, les intérêts financiers sont neutralisés pour la comptabilisation d'une provision réglementée

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

a) *Montant total des créances* 19 886.71

A moins d'un an 19 886.71  
 A plus d'un an

b) *Montant total des dettes* 85 232.79

A moins d'un an 85 232.79  
 A plus d'un an et moins de 5 ans  
 A plus de 5 ans

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

a) *Produits à recevoir* 5 955.55

. Créances rattachées à des participations  
 . Autres immobilisations financières  
 . Créances clients et comptes rattachés  
 . Autres créances 5 955.55

b) *Charges à payer* 48 132.44

. Emprunts obligataires convertibles  
 . Autres emprunts obligataires  
 . Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit  
 . Emprunts et dettes financières divers  
 . Dettes fournisseurs et comptes rattachés 5 464.44  
 . Dettes fiscales et sociales 42 668.00  
 . Dettes sur immobilisations et comptes rattachés  
 . Autres dettes

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

*a) Total des charges constatées d'avance* 610.64

. Exploitation 610.64  
. Hors exploitation

*b) Total des produits constatés d'avance*

. Exploitation  
. Hors exploitation

**CHARGES A REPARTIR**

. Charges différées NEANT  
amorties au taux de

. Frais d'acquisition des immobilisations NEANT  
amortis au taux de

. Frais d'émission des emprunts NEANT  
amortis au taux de

. Charges à étaler NEANT  
amorties au taux de

**PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS ET AUTRES EMPRUNTS**

NEANT

### III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat comptable de l'exercice se ventile de la manière suivante :

Section prévention	59013.04
Section parentèle	8936.78
Activités spécifiques	90
Section associative	<b>68039.82</b>

Les engagements au titre de départs à la retraite n'ont pas été provisionnés. L'évaluation de cette provision s'élève à 12 693 euros hors charges.

La dotation globale de la prévention pour l'année 2010 de 500 965 euros a été comptabilisée de la manière suivante :

1 - Pour le montant de la masse budgétaire nette de 472 541 euros dans les produits du compte de résultat au poste subventions.

2 - En diminution des comptes de capitaux suivant le tableau ci-dessous pour la reprise du résultat N-2 de 28 424 euros

Section prévention		Solde au 31.12.2009	Affectation	reprise trésorerie	reprise résultat	solde 31.12.2010
<u>106820</u>	Excedent affecté à l'investissement	4 295				4 295
<u>115006</u>	Résultat tiers financeur 2006	-5 566				-5 566
<u>115008</u>	Résultat tiers financeur 2008	77 090			77 090	
<u>115009</u>	Résultat tiers financeur 2009		51 587			51 587
		<b>75 819</b>	<b>51 587</b>		<b>77 090</b>	<b>50 316</b>

Le résultat 2008 d'un montant de 77090 a été affecté pour 28 424 euros pour la dotation 2010, et pour 48 666 euros afin de compléter le budget 2009 de la parentèle suite au certificat administratif du Conseil Général du Val de marne du 31 mai 2010.

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Cession à l'association Val de Brie Insertion, 3 véhicules à un prix inférieur au marché des véhicules d'occasion à cette même date.